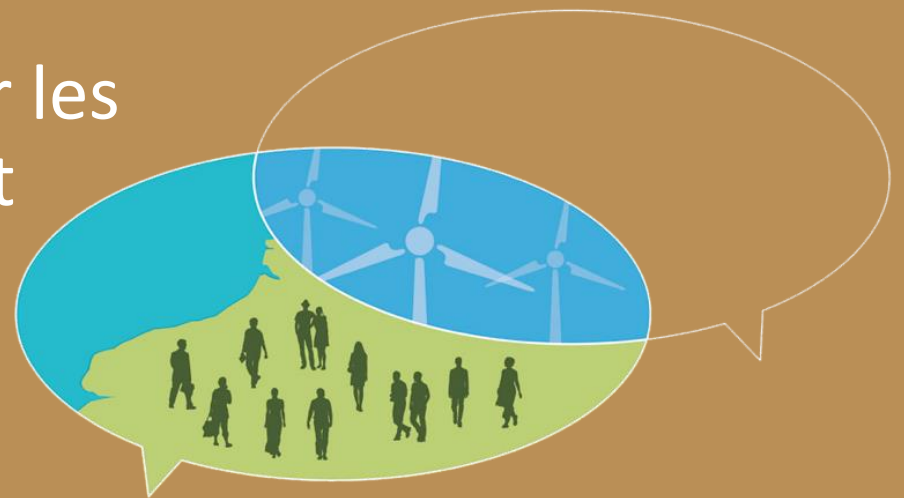


Réunion de clôture

Pour approfondir et tirer les
enseignements du débat

28 juillet 2015

19h-22h



Mot d'accueil

Emmanuel Macquet
Maire de Mers-les-Bains

Commission particulière du débat public

Etienne Ballan

Le débat public, en 2 mots !

- | Un moment de **démocratie participative** garanti par la constitution

A un moment où toutes les décisions ne sont pas encore prises !

- | Organisé et animé par une commission **neutre** (elle ne donne pas d'avis sur le projet) et **indépendante** de toutes les parties prenantes (industriels, collectivités, associations...)

Pour vous donner la parole, et la faire entendre

- | Qui a choisi de déployer **8 modalités de débat complémentaires** (réunions, site internet...) dont seront tirés un **compte rendu** et un **bilan**, fin septembre

Pour éclairer la décision des porteurs du projet et de l'Etat



Commission nationale
du débat public

| Vous donner la parole
et la faire entendre.

Le débat en chiffres et en images (1/5)

Plus de **700 participants** en salle aux **8 réunions publiques**, **630 en ligne**



cndp Commission nationale
du débat public

Vous donner la parole
et la faire entendre.

Le débat en chiffres et en images (2/5)



Plus de **1700**
personnes
rencontrées
lors des **15**
débats mobiles



cndp Commission nationale
du débat public

Vous donner la parole
et la faire entendre.

Le débat en chiffres et en images (3/5)

**35 points de vue,
dont 14 cahiers
d'acteurs, 10
auditions publiques**



Point de vue n°20
"Pour un projet au service de la protection de l'environnement"

Ajouté par STOP-EPR (Mont-Saint-Aignan), le 17/07/2015
> DÉCOUVREZ ET COMMENTEZ

Point de vue n°35
"L'éolien en mer : une contribution essentielle à la transition énergétique et un puissant levier de développement industriel local"

Ajouté par Syndicat des Energies Renouvelables (Paris), le 27/07/2015
> DÉCOUVREZ ET COMMENTEZ

Point de vue n°34
"Notre collectivité se bat depuis sa création pour maintenir et développer l'emploi sur notre territoire"

Ajouté par Communauté de Communes Bresle Maritime (Eu), le 24/07/2015
> DÉCOUVREZ ET COMMENTEZ

Point de vue n°1
"Pour un parc éolien vecteur de développement et respectueux de la pêche"

Ajouté par Ville de Dieppe (Dieppe), le 28/04/2015
> DÉCOUVREZ ET COMMENTEZ

Point de vue n°33
"L'INSA apporte son soutien à ce projet qu'elle considère stratégique pour le pays et pour le territoire Normand"

Ajouté par INSA Rouen (Saint-Étienne-du-Rouvey), le 23/07/2015
> DÉCOUVREZ ET COMMENTEZ

Point de vue n°32
"Les énergies marines renouvelables, un souffle nouveau pour la Normandie"

Ajouté par Région Haute-Normandie (Rouen), le 22/07/2015
> DÉCOUVREZ ET COMMENTEZ

Point de vue n°4
"Les énergies marines renouvelables, un souffle nouveau pour la Normandie"

Ajouté par Syndicat Mixte du Port de Dieppe (Dieppe), le 06/05/2015
> DÉCOUVREZ ET COMMENTEZ

Point de vue n°12
"Le Département favorable sous condition et dans la concertation des acteurs"

Ajouté par Département Seine-Maritime (Rouen), le 02/07/2015
> DÉCOUVREZ ET COMMENTEZ

Point de vue n°31
"Pour un projet éolien compatible avec la préservation du patrimoine naturel marin"

Ajouté par Agence Aires Marines Protégées (Le Havre), le 22/07/2015
> DÉCOUVREZ ET COMMENTEZ

Le débat en chiffres et en images (4/5)

11 000 visiteurs
à notre **site internet**

Plus de 900 abonnés sur
Facebook, 450 sur **Twitter**

Exprimez-vous en ligne



Donnez votre avis au sein de notre forum de discussion

426 avis, 114 commentaires



Posez vos questions sur le projet ou le débat

121 questions, 88 réponses, 7 commentaires



Donnez un point de vue détaillé sur l'ensemble du projet

35 points de vue, 3 commentaires

Les dernières expressions en ligne



Point de vue n°35 / L'éolien en mer : une contribution essentielle à la transition énergétique et un puissant levier de développement industriel local

Ajouté par Syndicat des Energies Renouvelables (Paris), le 27/07/2015
Face aux problématiques de réchauffement climatique et de raréfaction des énergies fossiles, l'Europe soutient le développement des énergies renouvelables avec des objectifs ambitieux. La France s'est fixé l'objectif de porter la part des énergies...
> **LIRE LA SUITE**

Avis n°426 / Chercher un compromis

Ajouté par Thibault DEPOST (Maison-Alfort), le 27/07/2015
Il ne faut pas renoncer à notre confort de vie, si on a besoin d'énergie, il faut trouver la solution la moins pénalisante pour la communauté et en mer, c'est moins pénalisant qu'à terre. C'est relativement discret. Ça peut être intéressant d'...
> **LIRE LA SUITE**

Avis n°425 / Difficile de prendre parti

Ajouté par Philippe MOUTARLIER (Mers-les-Bains), le 27/07/2015
Difficile de prendre parti car le projet est négatif pour la nature et le tourisme, mais il faut développer les énergies renouvelables, car sinon le climat de la planète va trop se dégrader. Des pays continuent à exploiter du charbon comme la Chine...
> **LIRE LA SUITE**



Débat public sur le projet de parc éolien en mer de Dieppe - Le Tréport a ajouté 4 nouvelles photos.

23 juillet, 19:30 · 🌐

Merci à tous les participants au dernier atelier thématique du #débat public qui se déroule en ce moment à Ault. Quelques premières photos !
<http://eolienmer-pdlt.debatpublic.fr/>



Commission nationale
du débat public

Vous donner la parole
et la faire entendre.

Le débat en chiffres et en images (5/5)



30 000 téléspectateurs à
l'émission de TV « La voix est libre » du 6 juin

France3 Picardie, Haute et Basse
Normandie

1 exposition itinérante

Tréport, Dieppe,
Belleville-sur-Mer,
Mers-les-bains



cndp

Commission nationale
du débat public

Vous donner la parole
et la faire entendre.

Le programme et les règles

| 5 séquences :

- Préambule : les enseignements du débat mobile
- L'expertise complémentaire de la CNDP : quel impact sonore de l'éolien en mer ?
- Haute-Normandie et Picardie : quels projets de territoire, avec ou sans le parc de Dieppe - Le Tréport ?
- Pêche et éolien en mer : quelle conciliation possible ? Quelle pertinence d'une zone alternative de moindre impact ?
- Le débat, quels enseignements pour la suite de la concertation ?

| Notre credo : vous donner la parole et la faire entendre

- en toute sérénité et dans l'écoute de l'autre
- en temps limité pour les intervenants à la tribune (5 ou 7 min)
- merci au public de se présenter (nom, prénom, ville) en début d'intervention

6 grands thèmes débattus

- | **La politique énergétique nationale et l'éolien en mer**
Politique en matières d'énergies renouvelables, pertinence de l'éolien en mer....
- | **Vers une filière industrielle ?**
Les perspectives d'activités économiques, de création d'emplois, de formation...
- | **L'impact du projet sur les activités et pratiques en mer**
Pêche, plaisance, sécurité maritime...
- | **Pêche, tourisme, maintenance, industrie... quel projet de territoire ?**
L'impact du projet sur les filières économiques locales, la fiscalité, les mesures d'accompagnement...
- | **L'impact sur l'environnement**
Les fonds marins, les poissons, les mammifères marins, les sédiments, le trait de côte, les oiseaux, etc.
- | **Le projet, le paysage et l'identité**
L'impact visuel des éoliennes depuis la côte, son impact sur la perception du territoire et de son identité

La politique énergétique nationale et l'éolien en mer

- | Des points de vue convergents sur la nécessité de la transition énergétique
Objectifs de l'Etat : **40% d'EnR** en 2030 (loi de transition énergétique)
- | Mais des avis très contrastés sur l'énergie éolienne en mer :
 - **Décriée par certains** pour son intermittence, son rendement, son coût, son impact environnemental et paysagé ; des alternatives (solaire, biomasse, hydroliennes...) doivent être privilégiées
 - **Soutenue par d'autres** comme une source mature au sein du mix énergétique renouvelable, limitant le recours aux énergies fossiles (RTE), au bilan environnemental bien meilleur que le nucléaire
- | Une équation économique qui fait débat :
 - L'impact sur la facture d'un foyer chauffé à l'électricité des 6 parcs éoliens en mer attribués (dont Le Tréport) serait de **55 euros TTC par an** d'ici 2025 (CRE)
 - **Le tarif de rachat garanti sur 20 ans** (~200 €/MWh pour les premiers parcs) **serait amené à décroître** (~100-120 €) pour les prochains parcs : faut-il attendre ou soutenir la filière ?
 - Une **rentabilité sous le sceau de la confidentialité** du fait du porteur du projet

Le projet, le paysage et l'identité

| L'impact visuel divise l'opinion :

- **Entre ceux qui craignent un effet « désastreux »** sur un des « derniers espaces de liberté du regard », susceptible d'affecter durablement l'attrait touristique du territoire
- **Et ceux qui relativisent cet impact**, tant paysager que sur le tourisme, au regard des enjeux de la transition énergétique, et en comparaison à d'autres infrastructures industrielles ; voire apprécient l'esthétique des éoliennes et leur présence à l'horizon

| Pour certains, le territoire a une vocation de production énergétique :

- **Haute-Normandie** : « grande région d'énergies », première région des énergies marines renouvelables
- **Picardie** : 2nd région de France pour l'éolien terrestre

| Pour d'autres, territoire et éolien en mer ne sont pas compatibles :

- Le **littoral sauvage** est à préserver (littoral picard et Baie de Somme notamment), à l'instar de l'Opération Grand Site d'Étretat interrogée par la proximité du parc de Fécamp
- Sur un **territoire déjà fortement marqué** par des centrales nucléaires (Paluel, Penly) et l'éolien terrestre

| **Préambule : les enseignements du débat mobile**

| L'expertise complémentaire de la CNDP : quel impact sonore de l'éolien en mer ?

| Haute-Normandie et Picardie : quels projets de territoire, avec ou sans le parc de Dieppe - Le Tréport ?

| Pêche et éolien en mer : quelle conciliation possible ?
Quelle pertinence d'une zone alternative de moindre impact ?

| Le débat, quels enseignements pour la suite de la concertation ?

Commission particulière du débat public

Aline Guérin / Barbara Serrano

Les débats mobiles : du temps, des rencontres et des outils

| Des publics divers

- Des jeunes (lycées, étudiants, centres sociaux)
- Des riverains, des touristes, des usagers de la mer lors de foires/brocantes/salons, événements sportifs, plages, marchés...

| 10 à 30 minutes de conversations en plein air

| Des outils pour réfléchir et débattre

- Des documents d'information à consulter et/ou à emporter
- 6 « tables d'information et d'expression » : identité, mix énergétique, impacts sur l'emploi, etc.
- En lien avec les autres espaces du débat (réunions, conférences, ateliers, internet)

| S'exprimer et venir plus facilement aux réunions, ateliers...

CFDT, coorganisateur d'un débat mobile

Sylvain Bienaimé

Les points saillants des débats mobiles (1/2)

- | Des doutes exprimés sur l'utilité du débat
Les décideurs sont lointains et indifférents
Un débat vain en 2010
- | Des personnes se jugent non légitimes pour donner un avis
- | Des avis des touristes (« on n'est pas d'ici ») déclarant souvent que les éoliennes ne diminueraient pas leur intérêt pour la région, sauf si elles modifient l'économie locale (« ok pourvu que la pêche se maintienne »)
- | Les risques et le coût à long terme du nucléaire : un argument majeur en faveur du projet
- | Réduire la consommation : une priorité

Les points saillants des débats mobiles (2/2)

- | Moins d'avis donnés sur la filière économique ou les emplois générés : un argument parfois même repoussé comme étant un piège, du chantage
- | L'impact sur le paysage apparaît davantage et de façon plus contrastée
 - la force du vent
 - la beauté de la ligne d'horizon vs la beauté des éoliennes
 - la présence effective de nombreux objets gênants : l'usine St Gobain au Tréport, la centrale à Paluel, voire les galets...
- | Sur l'environnement des craintes sur le démantèlement.
- | Des questions sur l'impacts sur les réseaux (téléphones, tv radio)

| **Préambule : les enseignements du débat mobile**

- | L'expertise complémentaire de la CNDP : quel impact sonore de l'éolien en mer ?
- | Haute-Normandie et Picardie : quels projets de territoire, avec ou sans le parc de Dieppe - Le Tréport ?
- | Pêche et éolien en mer : quelle conciliation possible ?
Quelle pertinence d'une zone alternative de moindre impact ?
- | Le débat, quels enseignements pour la suite de la concertation ?

- | Préambule : les enseignements du débat mobile
- | **L'expertise complémentaire de la CNDP : quel impact sonore de l'éolien en mer ?**
- | Haute-Normandie et Picardie : quels projets de territoire, avec ou sans le parc de Dieppe - Le Tréport ?
- | Pêche et éolien en mer : quelle conciliation possible ?
Quelle pertinence d'une zone alternative de moindre impact ?
- | Le débat, quels enseignements pour la suite de la concertation ?

Commission particulière du débat public

François Thomas

L'impact sur l'environnement : une préoccupation majeure, tant en réunion que sur internet et en débat mobile

I Un point de convergence : le besoin de connaissances et d'études approfondies

- Des incertitudes subsistent sur l'impact de l'éolien en mer sur les poissons, mammifères et fonds marins, les oiseaux, les sédiments...
- Les retours d'expérience sur les parcs déjà existants en Europe manquent
- Les études d'impact des porteurs du projet sont attendues, parfois avec un certain scepticisme
- Des mesures ont été proposées pour étudier, ou réduire, ces impacts (agencement du parc, calendrier des travaux, Groupement d'Intérêt Scientifique...)

I Une fiscalité spécifique à l'éolien en mer qui devrait être fléchée vers des études des fonds marins (proposition de FNE)

L'impact acoustique : une expertise complémentaire demandée à la CNDP

- | France Nature Environnement a demandé, comme l'autorise le Code de l'Environnement qui régit le débat public, une expertise complémentaire sur « l'impact acoustique de l'éolien en mer »
- | La commission nationale du débat public a commandé cette étude, sur ses fonds propres, et l'a confié à l'équipe de Cédric Gervaise, chercheur au GIPSA-Lab (INP Grenoble)

INP de Grenoble

Cédric Gervaise, chercheur au GIPSA-Lab

SYNTHESE DES CONNAISSANCES DE LA COMMUNAUTE SCIENTIFIQUE SUR L'IMPACT
ACOUSTIQUE DES PROJETS EOLIENS OFFSHORE SUR LA FAUNE MARINE

A.Jolivet*^o, B. Kinda*, D. Mathias*

Sous la direction de C. Gervaise⁺ ; L. Chauvaud^o,

20 Juillet 2015

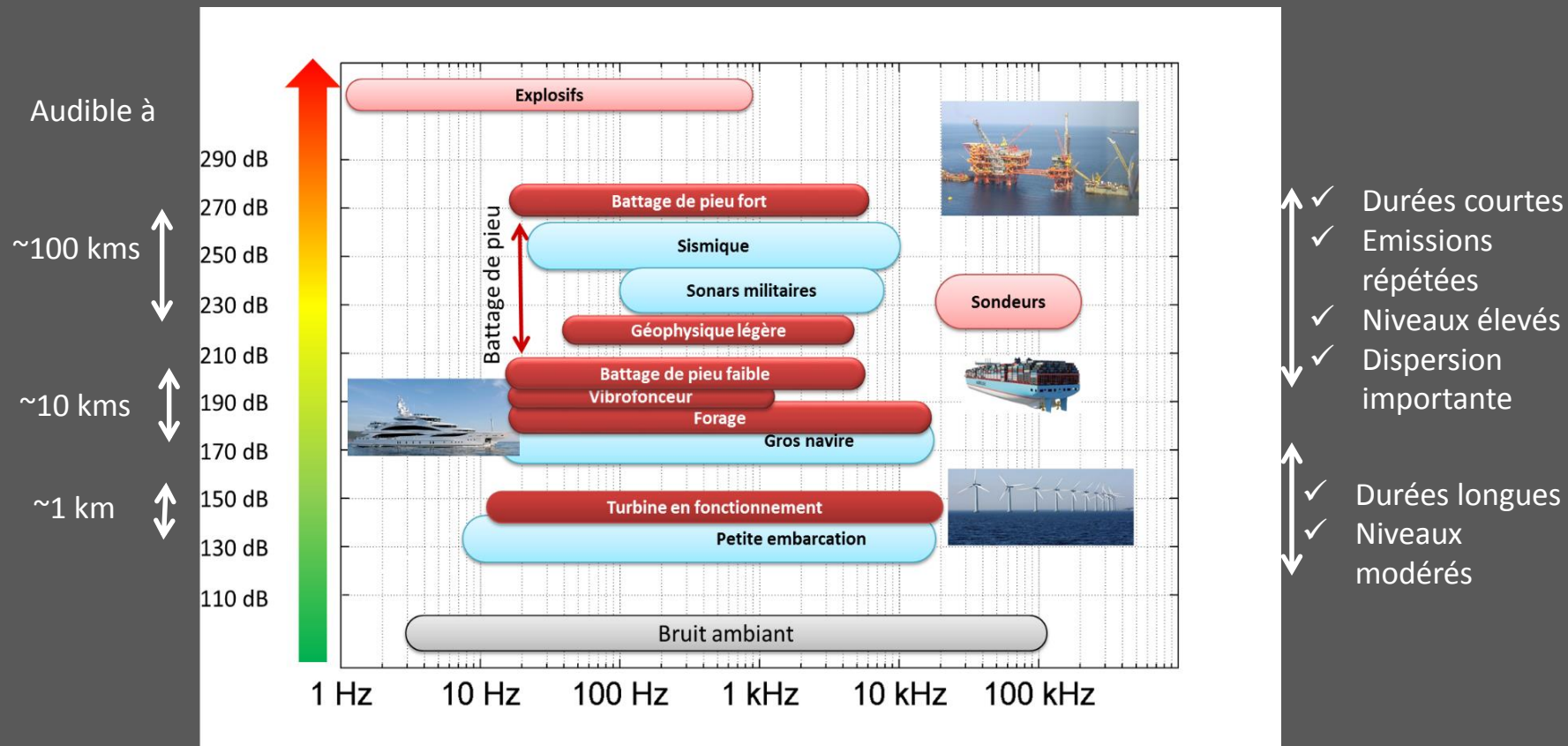
* : société SOMME, Pépinière d'entreprises Créatic - Bureau 30, 1^{er} étage, 115 Rue Claude Chappe, 29280 Plouzané, mathias.somme@orange.fr, kinda.somme@orange.fr, jolivet.somme@orange.fr

⁺ : chaire CHORUS, GIPSA LAB, 11 rue des mathématiques Domaine Universitaire, BP 46 38402 Saint Martin d'Hères cedex France, cedric.gervaise@chorusacoustics.com

^o : CNRS, IUEM Technopôle Brest-Iroise - rue Dumont d'Urville - 29280 Plouzané – France, laurent.chauvaud@univ-brest.fr, aurelie.jolivet@univ-brest.fr

- ✓ Commande de la CNDP le 24 Juin 2015, remise de la synthèse le 20 Juillet 2015
- ✓ 76 pages, 167 références citées
- ✓ Téléchargeable : <http://eolienmer-pdlt.debatpublic.fr/lexpertise-complementaire-cndp#>

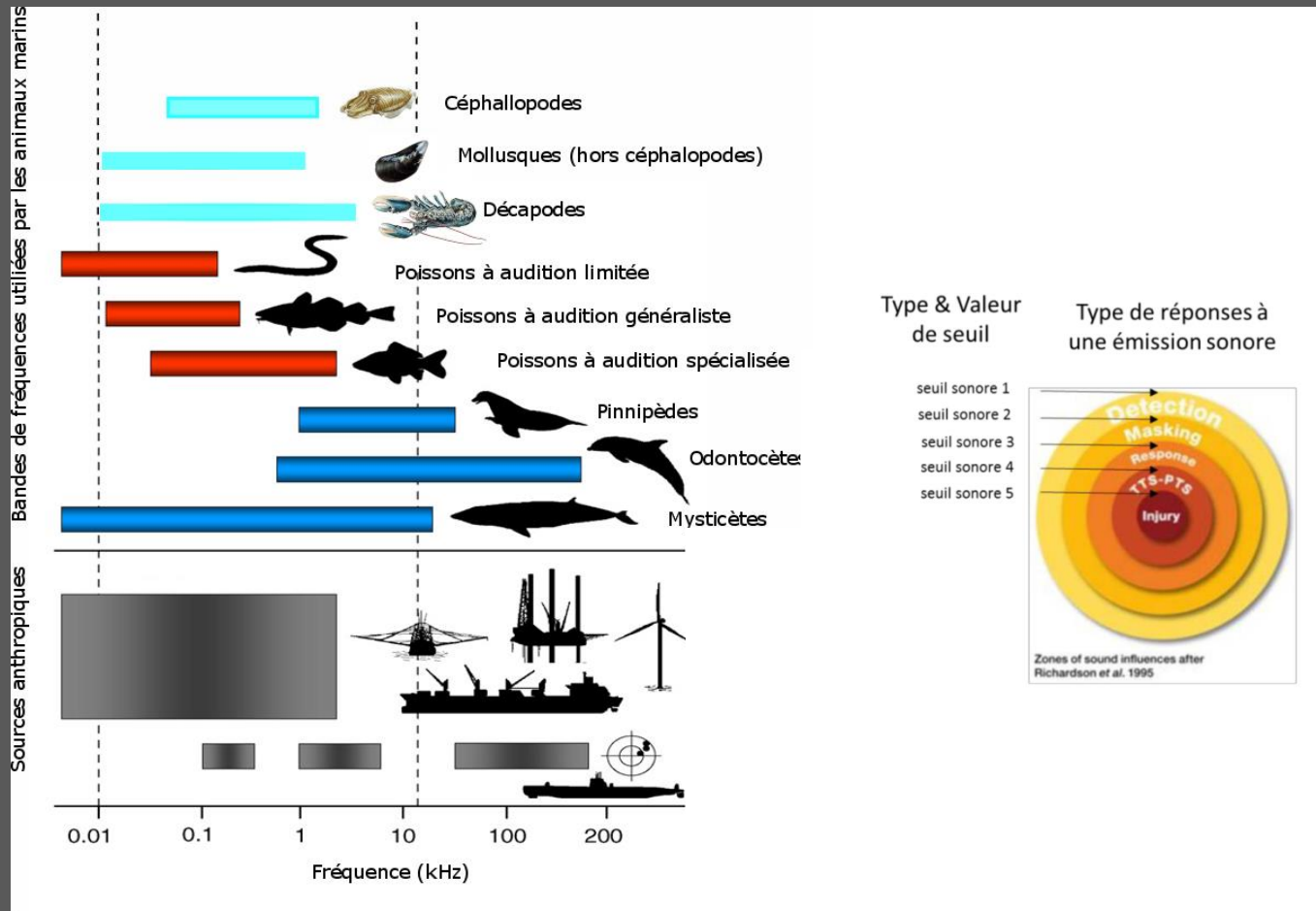
- ✓ Les projets de fermes Eoliennes Offshores produisent des sons sous-marins durant leurs différentes phases (pré-construction, construction, production, maintenance, démantèlement)



- ✓ La production sonore des projets de fermes éoliennes offshore comparées aux émissions sonores aériennes

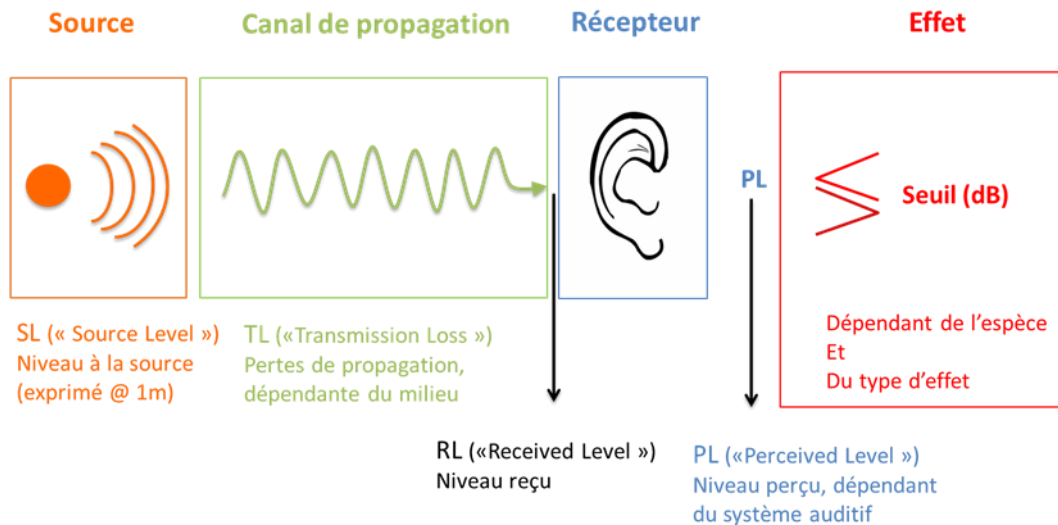
Activités sous-marines	SPL _{SM}	I (W/m ²)	SPL _{Eq,aérien} (dB re 20 µPa)	Activités aériennes
	(dB re 1 µPa @ 1 m)			
TNT	272 - 305	1,05x10 ⁶ - 2,11x10 ⁹	210-243	
Sismic	240 - 260	6,67x10 ² - 6,67x10 ⁴	178 - 198	
Battage de pieu	243 - 257	1,33x10 ³ - 3,34x10 ⁴	181 - 195	
Echsondeur	225 - 245	21,08 - 2,11x10 ³	163 - 183	
Sonar militaire BF	214 - 240	1,67 - 666,67	152 - 178	Explosion
Sonar Militaire MF	223 - 235	13,30 - 210,80	161-173	
Géophysique légère	204 - 227	0,17 - 33,41	142 - 165	Avion à réaction
Dispositifs d'éloignement	150 - 205	6,67x10 ⁻⁷ - 0,21	88 - 143	Formule 1
Gros navires	176 - 192	2,65x10 ⁻⁴ - 1,06x10 ⁻²	114 - 130	
	181		120	Marteau piqueur
Forage sous-marin	145 - 190	2,11x10 ⁻⁷ - 6,7x10 ⁻³	83 - 128	
Petites embarcations	169	6,67x10 ⁻⁶ - 2,11x10 ⁻⁴	108	Route à 2 m
	160 - 175		98 - 113	
Eolienne en opération	142 - 151	1,06x10 ⁻⁷ - 8,40x10 ⁻⁷	80 - 89	Orchestre symphonique

- ✓ Les fréquences des sons des projets de fermes éoliennes offshore sont audibles par la faune marine (invertébrés, poissons, mammifères marins) => pose la question de l'impact ?



✓ la question de l'impact ? Prédiction par simulation et constat *in situ* sur des projets

Groupe	Perte d'audition temporaire			Reactions comportementales		
	Impulsions simples	Impulsions multiples	Sons diffus	Impulsions simples	Impulsions multiples	Sons diffus
Cétacés Basses Fréquences	SPL : 230	SPL : 230	SPL : 230	SPL : 224		
	SEL : 198	SEL : 198	SEL : 215	SEL : 183		
Cétacés Moyennes Fréquences	SPL : 230	SPL : 230	SPL : 230	SPL : 224		
	SEL : 198	SEL : 198	SEL : 215	SEL : 183		
Cétacés Hautes Fréquences	SPL : 230	SPL : 230	SPL : 230	SPL : 224		
	SEL : 198	SEL : 198	SEL : 215	SEL : 183		
Pinnipèdes	SPL : 218	SPL : 218	SPL : 218	SPL : 212		
	SEL : 186	SEL : 186	SEL : 203	SEL : 171		



Source	Groupe de poissons	Mortalité	Effets sur le système auditif	réponses physiologiques	réponses comportementales	Masquage
TNT	sans vessie natatoire	$SPL_{max} = 229-234$	(N) = fort (I) = modéré (F) = faible	(N) = fort (I) = faible (F) = faible	(N) = fort (I) = modéré (F) = faible	NA
	avec vessie non connectée	$SPL_{max} = 229-234$	(N) = fort (I) = modéré (F) = faible	(N) = fort (I) = fort (F) = faible	(N) = fort (I) = fort (F) = faible	NA
	avec vessie connectée à l'oreille interne	$SPL_{max} = 229-234$	(N) = fort (I) = fort (F) = faible	(N) = fort (I) = fort (F) = faible	(N) = fort (I) = fort (F) = faible	NA
SISMIC	sans vessie natatoire	$SEL_{cum} > 219$ $SPL_{max} > 213$	$SEL_{cum} >> 186$	$SEL_{cum} > 216$ $SPL_{max} > 213$	(N) = fort (I) = modéré (F) = faible	(N) = faible (I) = faible (F) = faible
	avec vessie non connectée	$SEL_{cum} = 210$ $SPL_{max} > 207$	$SEL_{cum} >> 186$	$SEL_{cum} = 203$ $SPL_{max} > 207$	(N) = fort (I) = modéré (F) = faible	(N) = faible (I) = faible (F) = faible
	avec vessie connectée à l'oreille interne	$SEL_{cum} = 207$ $SPL_{max} > 207$	$SEL_{cum} = 186$	$SEL_{cum} = 203$ $SPL_{max} > 207$	(N) = fort (I) = fort (F) = faible	(N) = faible (I) = faible (F) = modéré
Battage de Pieu	sans vessie natatoire	$SEL_{cum} > 219$ $SPL_{max} > 213$	$SEL_{cum} >> 186$	$SEL_{cum} > 216$ $SPL_{max} > 213$	(N) = fort (I) = modéré (F) = faible	(N) = modéré (I) = faible (F) = faible
	avec vessie non connectée	$SEL_{cum} > 210$ $SPL_{max} > 207$	$SEL_{cum} > 186$	$SEL_{cum} > 203$ $SPL_{max} > 207$	(N) = fort (I) = modéré (F) = faible	(N) = modéré (I) = faible (F) = faible
	avec vessie connectée à l'oreille interne	$SEL_{cum} > 207$ $SPL_{max} > 207$	$SEL_{cum} = 186$	$SEL_{cum} > 203$ $SPL_{max} > 207$	(N) = fort (I) = fort (F) = modéré	(N) = fort (I) = fort (F) = modéré
Sonar Basses Fréquences	sans vessie natatoire	(N) = faible (I) = faible (F) = faible	$SPL_{LMS} > 193$	(N) = faible (I) = faible (F) = faible	(N) = faible (I) = faible (F) = faible	(N) = faible (I) = faible (F) = faible
	avec vessie non connectée	$SPL_{LMS} > 193$	$SPL_{LMS} > 193$	$SPL_{LMS} > 193$	(N) = faible (I) = faible (F) = faible	(N) = faible (I) = faible (F) = faible
	avec vessie connectée à l'oreille interne	$SPL_{LMS} > 193$	$SPL_{LMS} > 193$	$SPL_{LMS} > 193$	$SPL_{LMS} > 197$	(N) = modéré (I) = faible (F) = faible
Navigation	sans vessie natatoire	(N) = faible (I) = faible (F) = faible	(N) = faible (I) = faible (F) = faible	(N) = faible (I) = faible (F) = faible	(N) = modéré (I) = modéré (F) = faible	(N) = fort (I) = fort (F) = modéré
	avec vessie non connectée	(N) = faible (I) = faible (F) = faible	(N) = faible (I) = faible (F) = faible	(N) = faible (I) = faible (F) = faible	(N) = modéré (I) = modéré (F) = faible	(N) = fort (I) = fort (F) = modéré
	avec vessie connectée à l'oreille interne	$SPL_{LMS} > 210$	$SPL_{LMS} > 158$ pendant 12h	$SPL_{LMS} > 170$ pendant 48 h	(N) = modéré (I) = modéré (F) = faible	(N) = fort (I) = modéré (F) = faible

- ✓ Retour d'expérience sur projets antérieurs (12 parcs en Europe)
 - principalement marsouins et phoques

Durant la phase de travaux

	Mortalité	PTS	TTS	Comportements
Marsouin	[4m-65m] (simu)	[80m-530m] (simu)	[720 m – 2 kms]	Audibilité ~ 50 kms (simu) Observations : fuite éloignement ~ 20 kms
Grand dauphin	[4m-65m] (simu)	[80m-530m] (simu)	~ 1.5 kms (simu)	Dérangement comportemental jusqu'à 50 kms (simu) Fuite jusqu'à 20 kms (simu)
Phoque	[4m-65m] (simu)	[80m-530m] (simu)	[400m - 5 kms] (simu)	Observations : Eloignement des phoques et diminution des comptages sur les reposoirs proches des travaux
Poisson	12 à 15 mètres – mort directe 150 à1000 mètres – mort différée qq heures (simulateur de pieux grandeur réelle)	N.R	~100m à 2kms (simu)	Audibilité ~ 80 kms Changements comportementaux jusqu'à 50 kms (play back en bassin) Changements comportementaux – fuites entre 1.5 kms et 5 kms

- ✓ Retour d'expérience sur projets antérieurs (12 parcs en Europe)
 - principalement marsouins et phoques

Après les travaux – pendant la phase de production

	Mortalité	PTS	TTS	Comportements
Marsouin	Non	Non	Non	<p>Audibilité ~ 100 m (simu)</p> <p>Observations : Certains sites : retour à l'état initial</p> <p>Certains sites : augmentation du nombre de détection acoustique – effet récif et sanctuaire</p> <p>Un site (Nysted) : pas de retour à l'état initial après 10 ans même si augmentation progressive (intérêt initial du site)</p>
Phoque	Non	Non	Non	<p>Audibilité ~ 100 m (simu)</p> <p>Eloignement des points de respirations en surface provoqué par un play back d'un bruit de turbine de 2 MW</p> <p>Observation : Retour à la normal des comptages sur les reposoirs/échoueries dans l'année après les travaux , parfois augmentation des comptages sur les reposoirs proches des fermes</p>
Poisson	Non	Non	Non	<p>Audibilité ~ entre 1 km à 5 kms (simu)</p> <p>Audibilité ~ 100 m (simu)</p> <p>Réaction comportementale négligeable</p>

- ✓ Il existe des solutions pour réduire les impacts acoustiques
 - ✓ Utilisation d'émissions sonores augmentant progressivement – retour d'expérience mitigé
 - ✓ Utilisation de systèmes acoustiques d'éloignement – efficacité des systèmes en question, génère de toute manière une réaction comportementale
 - ✓ Systèmes de réduction du bruit généré par le battage de pieux (modification des marteaux, rideaux de bulles, confinement du pieu)
 - ✓ Toujours une réduction
 - ✓ 5 dB, 13 dB, 25 dB suivant les systèmes et les retours d'expériences
 - ✓ Réduction d'un facteur 0.46 , 0.13 et 0.02 pour un modèle de perte mixte ($-15\log(r)$)
 - ✓ Bonne connaissance des états initiaux – répartitions, utilisations fonctionnelles et saisonnalité pour une planification des travaux incluant la problématique de l'impact acoustique

France Nature Environnement

Denez L'Hostis, président

- | Préambule : les enseignements du débat mobile
- | **L'expertise complémentaire de la CNDP : quel impact sonore de l'éolien en mer ?**
- | Haute-Normandie et Picardie : quels projets de territoire, avec ou sans le parc de Dieppe - Le Tréport ?
- | Pêche et éolien en mer : quelle conciliation possible ?
Quelle pertinence d'une zone alternative de moindre impact ?
- | Le débat, quels enseignements pour la suite de la concertation ?

- | Préambule : les enseignements du débat mobile
- | L'expertise complémentaire de la CNDP : quel impact sonore de l'éolien en mer ?
- | **Haute-Normandie et Picardie : quels projets de territoire, avec ou sans le parc de Dieppe – Le Tréport ?**
- | Pêche et éolien en mer : quelle conciliation possible ? Quelle pertinence d'une zone alternative de moindre impact ?
- | Le débat, quels enseignements pour la suite de la concertation ?

Commission particulière du débat public

Jérôme Favrel / Etienne Ballan

Une filière industrielle à construire

| Un appel unanime des acteurs industriels et de la formation:

- Manifesté à l'occasion de la réunion du 4 juin et au sein de plusieurs points de vue et cahiers d'acteurs
- 10 000 emplois attendus en France en réponse aux 6 parcs éoliens à l'étude (SER) ; 90% des composants pourraient être produits en France (Adwen)
- Les territoires haut-normands et picards ayant des atouts (tissu de PME industrielles, CCI Business...) y compris dans le domaine de la formation (Windlab...)

Des conditions de succès qui restent à réunir

I Des réserves plus ou moins fortes sur la crédibilité de la filière :

- Une France en retard
- Des industriels français à la santé fragile
- L'éolienne de 8 MW à concrétiser
- Un secteur de la métallurgie en perte de vitesse
- Un pari audacieux pour les PME (formation, appels d'offre et concurrence européenne)

I Une défiance assez généralisée dans le cadre du débat mobile

Le public craint que ces projets ne bénéficient avant tout à des firmes étrangères, plus solides et compétentes

Des disparités territoriales fortes

- | De grandes ambitions pour **Le Havre** (750 emplois directs) et **Dunkerque** – pour les usines de fabrication d'Adwen – et **Rouen** – pour le centre de R&D
- | **Dieppe** et Le **Tréport** accueilleraient la base de maintenance (125 emplois directs pendant 20-30 ans)
La crédibilité technique de la base secondaire au Tréport est parfois discutée
- | Des « laissés pour compte » :
 - La communauté de communes de **Bresle Maritime** appelle à des répercussions positives : « Le Tréport n'a que les éoliennes et aucune promesse d'emplois »
 - De nombreux **acteurs picards** (CESER, Conseil Départemental de la Somme, Syndicat Mixte Baie de Somme...) jugent les retombées trop faibles pour la région
- | Des appels à une plus grande équité, à un financement participatif (citoyens, collectivités)

Des visions du territoire qui s'affrontent

I Des traditions industrielles, des zones portuaires, des territoires d'énergies

- Les grands acteurs publics et privés mettent en priorité la survie du tissu industriel et économique
- La filière éolienne est une opportunité à saisir pour son maintien
- L'énergie est un secteur déjà présent et bien intégré à l'économie locale

I Pêche et tourisme, solidaires

- Des activités anciennes et pérennes, sur lequel des initiatives de développement local s'appuient
- Qui demandent une attention particulière à la protection du littoral et des paysages

Ville de Mers-les-Bains

Emmanuel Maquet, maire, vice-président du Conseil
Départemental de la Somme











- | Préambule : les enseignements du débat mobile
- | L'expertise complémentaire de la CNDP : quel impact sonore de l'éolien en mer ?
- | **Haute-Normandie et Picardie : quels projets de territoire, avec ou sans le parc de Dieppe – Le Tréport ?**
- | Pêche et éolien en mer : quelle conciliation possible ? Quelle pertinence d'une zone alternative de moindre impact ?
- | Le débat, quels enseignements pour la suite de la concertation ?

- | Préambule : les enseignements du débat mobile
- | L'expertise complémentaire de la CNDP : quel impact sonore de l'éolien en mer ?
- | Haute-Normandie et Picardie : quels projets de territoire, avec ou sans le parc de Dieppe – Le Tréport ?
- | **Pêche et éolien en mer : quelle conciliation possible ? Quelle pertinence d'une zone alternative de moindre impact ?**
- | Le débat, quels enseignements pour la suite de la concertation ?

Commission particulière du débat public

Clément Mabi

Pêche et éolien en mer : quelle conciliation possible ?

I Les pêcheurs, et dans une moindre mesure les plaisanciers, seraient les plus impactés :

- Les comités des pêches régionaux précisent que la zone est exceptionnellement riche sur le plan halieutique
- De nombreux participants au débat mobile manifestent leur solidarité auprès de la profession, notamment au Tréport
- D'autres relativisent l'impact sur les pêcheurs qui disposent d'autres espaces, et espèrent un effet « réserve »

I Le parc ne représenterait pas un obstacle majeur pour les navires de commerce et les ferries transmanche

Pêche et éolien en mer : quelle conciliation possible ?

I La sécurité, au sein du parc et alentour, demande des mesures spécifiques :

- Elles sont étudiées par les porteurs du projet et les acteurs concernés
- Le projet a fait émerger des propositions (restrictions et/ou contrôles d'accès, hélicoptère et canot de sauvetage sur le poste électrique en mer...)

I La réglementation relève de la préfecture maritime et ne sera connue qu'après instruction des demandes d'autorisation

Des retours d'expérience inquiètent : la grande commission nautique recommande de ne pas autoriser les engins de pêche de nuit sur le parc éolien de Fécamp, les opérations de sauvetage par hélicoptère étant périlleuses

Une zone alternative portée par les pêcheurs

I La richesse de la zone amène les pêcheurs à proposer une zone alternative, à l'ouest du chenal d'accès à Dieppe

- La DREAL a rappelé que le projet actuel s'inscrit dans le cadre d'un appel d'offres qui a fixé la zone d'études – sa modification le remet en cause
- Les pêcheurs estiment que la zone actuelle n'a pas fait l'objet d'une concertation avec la profession et que la rupture de l'appel d'offres est préférable, même si elle occasionne des frais.
- Le porteur de projet estime à 10 ans le temps nécessaire entre l'identification d'une zone et la réalisation d'un parc – la réalisation des objectifs de la loi de transition énergétique s'en trouverait retardée

Commission particulière du débat public

Etienne Ballan, président

Un atelier technique, pour quoi faire ?

| Origine :

- Questions et interventions des participants sur l'intensité de la pêche sur la zone du projet et la zone alternative, sur l'état du milieu marin et de la ressource halieutique à long terme. Invitation de FNE à concilier dès le départ l'éolien, la pêche et la préservation des écosystèmes marins.

| Objectifs :

- Partager les données et les méthodes de production de ces données
- Identifier les besoins de connaissance sur le milieu
- Identifier les moyens de maintenir à long terme la ressource halieutique dans et autour des parcs éoliens.

| Participants :

- EMDT (Maître d'ouvrage), Délégation à la mer et au littoral (DML, Etat), Comité régionaux des pêches (CRPMEM Haute-Normandie et Nord-Pas-de-Calais / Picardie), Agence des Aires Marines Protégées (AMP, Etat), France Nature Environnement (FNE), CPDP

Les sources de données existantes sur la pêche

- **AIS** : localise les grands navires. Accès par site internet.
 - **VMS** : localise tous les navires > 12 mètres, et les bateaux < 12 m qui ramassent la coquille St Jacques (également pour la sole à partir de janvier 2016). Accès aux données réservé à l'Etat et certains CRPMEM ; extraction de cartes par le « portail halieutique » (carrés 1x1 mille).
 - **Spationav** : données radar de la Marine nationale, localise tous les bâtiments. Accès réservé Marine nationale.
 - **Fiches pêche** : obligatoires et remplies à chaque marée par le patron de pêche. Collectées par l'Etat, parfois via les CRPMEM. Détaille les prises, mais localisation imprécise (carrés 30x30 milles). Données servent de base au suivi des quotas européens de pêche.
 - **Valpena** : déclarations remplies par les patrons de pêche (85 % répondants en NPDC/Picardie sur deux années, 98 % en Haute Normandie sur une année). Localise le type de bateau et de pêche (carrés 3x3 milles)
- l L'IFREMER et l'Agence des Aires Marines Protégées compilent une partie de ces données pour établir des **fiches de synthèse pêche** sur certaines zones, qui permettent d'estimer les tonnages pêchés et la ressource halieutique

Synthèse sur les données sur la pêche

- | Elles doivent permettre de savoir où sont les bateaux et ce qu'ils pêchent
- | Mais :
 - Les données émanent de sources variées, sont collectées de façon très disparate, et à des échelles spatiales différentes. Elles sont encore marquées par l'habitude du secret.
 - Aucune donnée n'est fiable à 100% : certaines sont « déclaratives »; celles qui sont automatisées ne couvrent pas toute la flotte.
- | C'est donc par la **compilation et le recoupement des données** que l'on peut approcher le réel :
 - En première approche, **les données VMS et Valpena semblent cohérentes** et montrent l'importance de l'activité de pêche sur la zone du projet éolien. La carte issue des données VMS n'est cependant pas encore accessible au public.
 - La CPDP demande à l'AMP d'enclencher l'établissement d'une **fiche de synthèse pêche** sur le littoral de Dieppe et Le Tréport, incluant la zone du projet et la zone alternative, afin qu'elle puisse être diffusée à l'occasion de la restitution du Compte rendu du débat public.

Le nombre de bateaux concernés

| Dans leurs ports d'attache :

- Dieppe : 55 bateaux (tous haut-normands)
- Le Tréport : 70 bateaux (29 haut-normands, 41 picards)
- Autres ports d'attache concernés : Boulogne, Fécamp, Le Havre

| La flotte est globalement de petite taille (60 % des bateaux hauts-normands sont inférieurs à 12 m).

| Opérant sur les zones de pêche :

- Les plus petits bateaux (catégorie 4) ne peuvent pêcher au-delà des 5 MN, et ne pêchent donc pas dans les 2 zones
- Les bateaux étrangers, en revanche, peuvent pêcher au-delà de 6MN de la côté ; ils peuvent donc pêcher dans les 2 zones
- Les CRPMEM estiment au total à environ 100 le nombre de bateaux français opérant sur la zone du projet.

Les études lancées par le Maître d'ouvrage

- | Le maître d'ouvrage a lancé deux études liées à la pêche dans la perspective de la poursuite de son projet :
 - Une étude halieutique, reposant sur des campagnes de pêche scientifique (démarrage fin juillet 2015) et sur une compilation des ressources bibliographiques
 - Une étude socio-économique sur l'état de l'activité et de la flotte, son activité sur la zone du parc éolien, les impacts potentiels à compenser, etc. (démarrage printemps 2015)
- | Ces deux études doivent fournir des éléments pour établir l'étude d'impact environnemental, préalable à l'enquête d'utilité publique.

Etat des connaissances du milieu marin

- | Les participants s'accordent sur un état initial globalement satisfaisant du milieu marin sur la zone pêchée, caractérisée par une oxygénation forte de l'eau.
 - Les pêcheurs mettent en cause les méthodes de l'IFREMER pour évaluer les ressources halieutiques
 - Ils mettent en avant les évolutions cycliques de la ressource, variable d'une année à l'autre en fonction de nombreux facteurs
- | Les données sur le milieu marin sont très parcellaires. C'est le constat fait par l'autorité environnementale dans ses avis sur les premiers parcs éoliens offshore français à l'étude.
- | La connaissance du milieu ne doit pas s'arrêter à l'état des stocks halieutiques sur des zones : il faut aborder les liens entre les zones, la circulation des juvéniles, les nourriceries, etc.
- | Le maître d'ouvrage devrait encourager et contribuer aux efforts de connaissance scientifique, au-delà des protocoles de connaissance des stocks.

Quels objectifs pour l'étude d'impact ?

- | L'approche du milieu par les interactions et la fonction écologique doit permettre de dépasser les études d'impacts classiques, qui se contentent de mesurer la dégradation sur un état figé (approche patrimoine)
 - L'étude d'impact devra donc s'intéresser :
 - À l'anticipation sur l'évolution du milieu et de la ressource
 - À la capacité de résilience du milieu (après la construction des éoliennes, après un tir de déminage, après le démantèlement...)

- | Les effets réserves et récifs sont à envisager :
 - Une réserve est d'ordinaire une grande surface, conçue pour régénérer un milieu dégradé, ce qui n'est pas le cas sur la zone du projet
 - Un récif artificiel peut être intéressant sur une zone par ailleurs pauvre. Il peut être intéressant sur la zone alternative, et peut être sur la zone du projet. Mais il paraît difficile de l'envisager comme une mesure compensatoire.

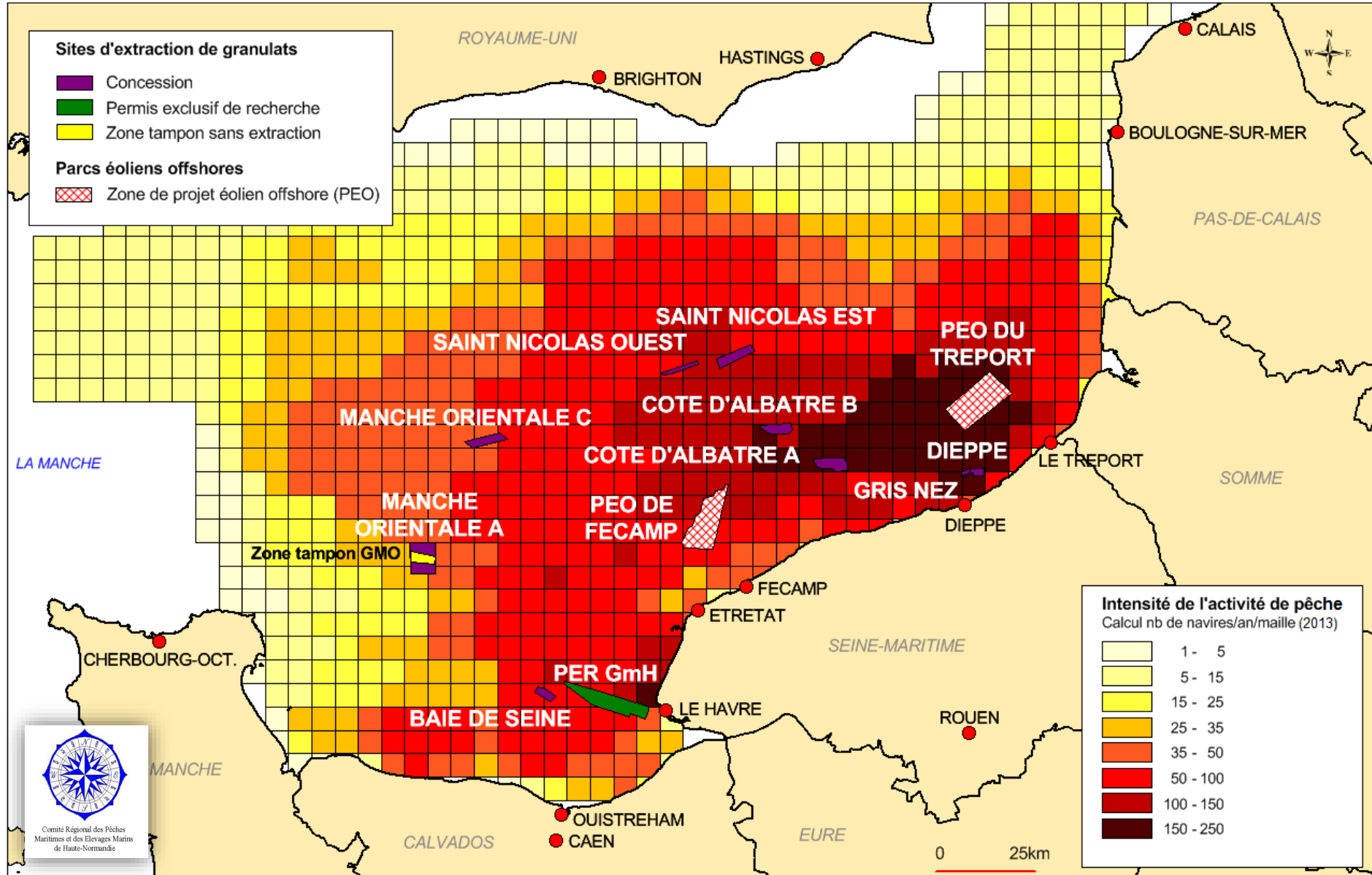
- | Le maître d'ouvrage devrait pouvoir travailler sur la possibilité de concevoir les fondations jackets comme des récifs artificiels, et sous quelles conditions d'entretien cet effet récif serait possible

Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins (CRPMEM) de Haute-Normandie

Olivier Becquet, président
de la commission environnement

Activités offshore superposées sur l'activité de pêche des navires de H.-N. en Manche Est

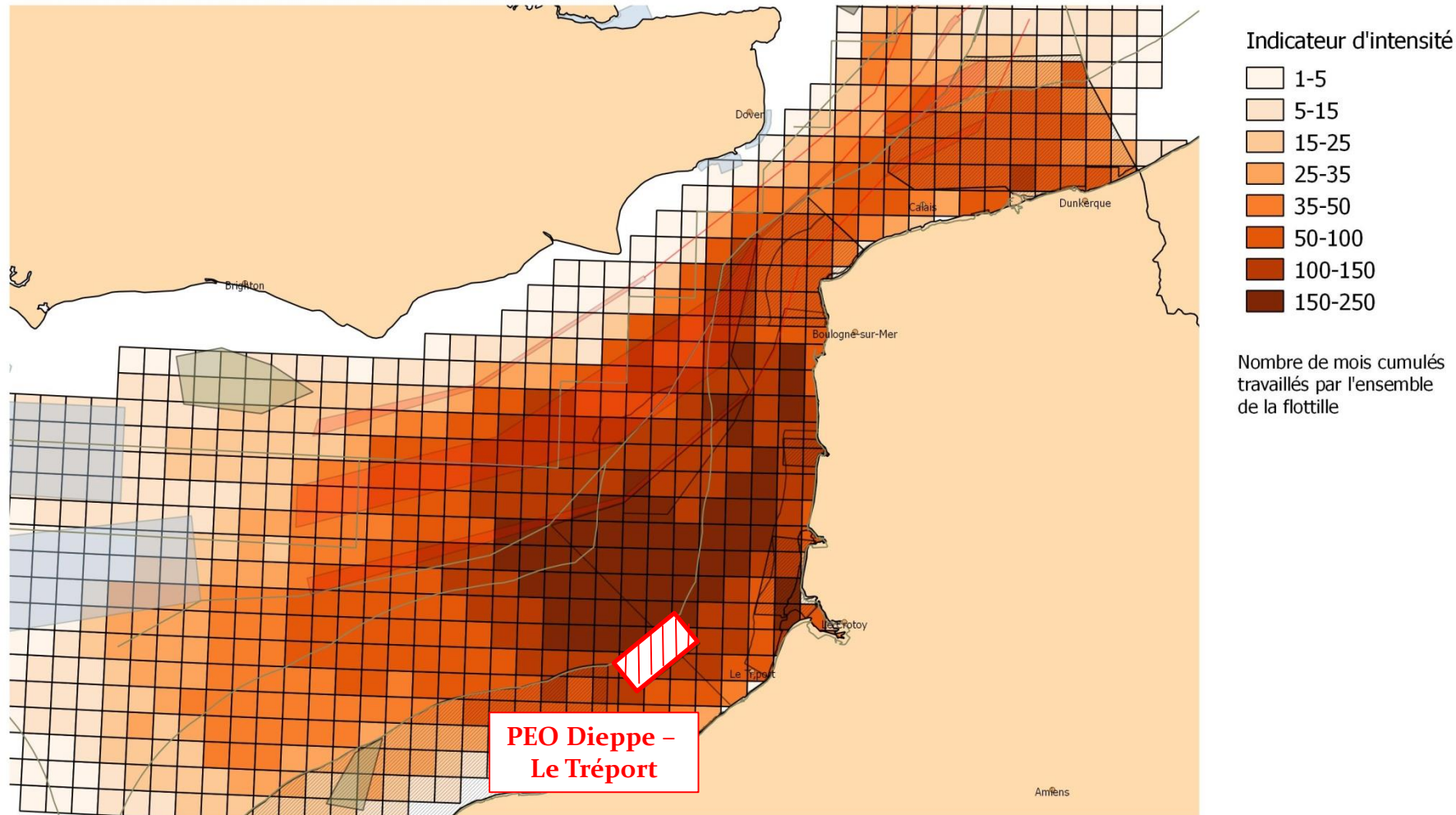
Couplage des activités offshore avec l'intensité de l'activité de pêche renseignée par mailles VALPENA



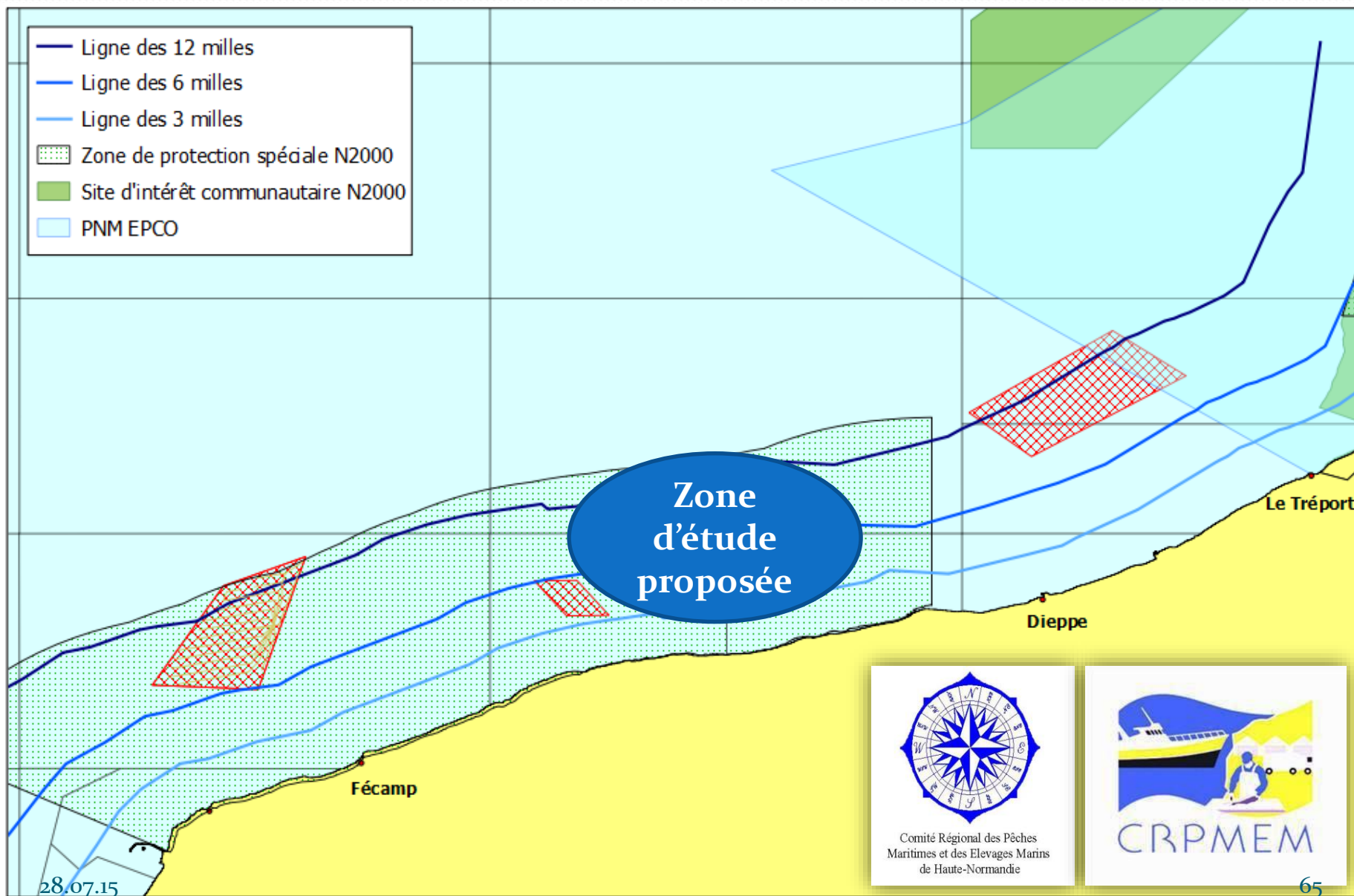
Parc éolien offshore de Dieppe – Le Tréport superposé aux activités des navires du NPdC/P en Manche – Est (données 2012)



Indicateur d'intensité - Valpena 2012



Proposition d'une autre zone...

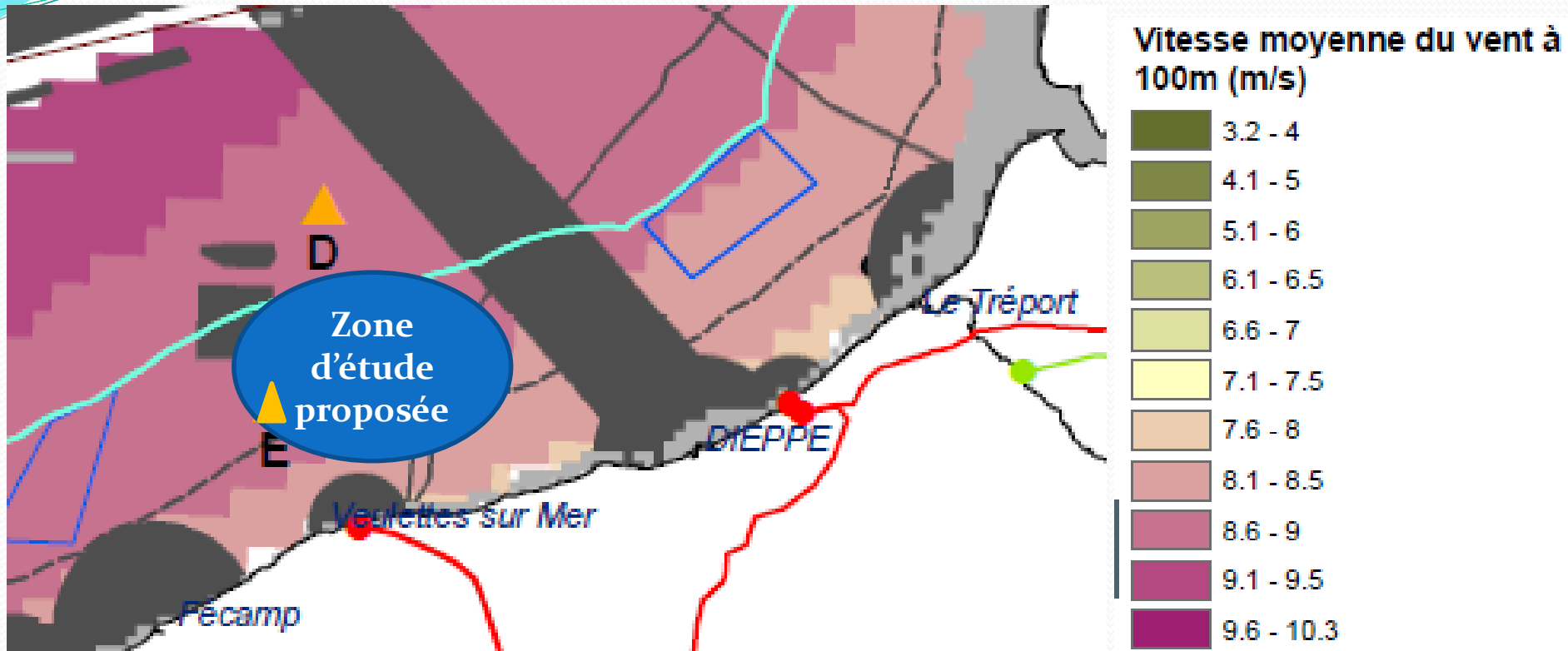


Comité Régional des Pêches
Maritimes et des Elevages Marins
de Haute-Normandie



CRPMEM

Les caractéristiques d'une zone plus propice



Zone moins riche (écologie)
Espace moins travaillé par la pêche
Zone plus propice en vent
↳ Zone « moindres impacts »



Comité Régional des Pêches
Maritimes et des Elevages Marins
de Haute-Normandie



CRPMEM



**BRANCHE
TON SONOTONE!**

Et la zone sera la bonne..!



Comité Régional des Pêches
Maritimes et des Elevages Marins
de Bretagne



CRPMEM

- | Préambule : les enseignements du débat mobile
- | L'expertise complémentaire de la CNDP : quel impact sonore de l'éolien en mer ?
- | Haute-Normandie et Picardie : quels projets de territoire, avec ou sans le parc de Dieppe – Le Tréport ?
- | **Pêche et éolien en mer : quelle conciliation possible ? Quelle pertinence d'une zone alternative de moindre impact ?**
- | Le débat, quels enseignements pour la suite de la concertation ?

- | Préambule : les enseignements du débat mobile
- | L'expertise complémentaire de la CNDP : quel impact sonore de l'éolien en mer ?
- | Haute-Normandie et Picardie : quels projets de territoire, avec ou sans le parc de Dieppe – Le Tréport ?
- | Pêche et éolien en mer : quelle conciliation possible ?
Quelle pertinence d'une zone alternative de moindre impact ?
- | **Le débat, quels enseignements pour la suite de la concertation ?**

Commission particulière du débat public

Etienne Ballan

Les étapes réglementaires

I Après le débat public :

- Le **compte rendu** (CPDP) et le **bilan** (CNDP) seront publiés d'ici le 30 septembre
- Les porteurs du projet auront ensuite 3 mois pour rendre publique leur **décision** (poursuite avec ou sans modifications, arrêt)
- Ils devront préciser à la CNDP comment ils entendent **assurer l'information et la participation du public** dans les phases ultérieures, et pourront demander un **garant**

I L'instance de Suivi et de Concertation pourra poursuivre ses travaux

Elle est co-présidée par le Préfet coordinateur de façade (Haute-Normandie) et la Préfecture maritime

I Plusieurs étapes pourraient conduire à des modifications substantielles du projet, voire son arrêt :

- Une «**levée de risques**» est en cours, jusqu'en juin 2016
- Le financement doit être assuré avant 2018
- Des **autorisations** doivent être obtenues auprès de l'Etat, après enquête publique et avec un avis conforme du **Parc Naturel Marin**

Eoliennes en mer Dieppe – Le Tréport

Jean-Baptiste Séjourné,
président du Conseil d'Administration

Des attentes de retombées locales

Nos engagements

La déclinaison de la filière industrielle au niveau local

- Favoriser un positionnement sur ce marché pour les PME locales
- Accompagner, avec les partenaires, les PME dans leur montée en compétence

Les activités de maintenance

- Préciser la répartition et la localisation des opérations de maintenance
- Favoriser les emplois de maintenance locaux

L'accompagnement des territoires

- Accompagner le territoire sur le montage de projets: financements par le MOA, taxe spécifique à l'éolien
- Etudier les possibilités de financement participatif

La pêche professionnelle et la sécurité sur la zone

Nos engagements

Travailler ensemble sur la compatibilité du parc avec la pêche prof.

- Tenir compte de la richesse halieutique de cette zone
- Réaliser des choix techniques de conception favorables à l'activité:
8MW, câblage, évitement des ridens de Dieppe
- Bénéficier des retours d'expérience des Grandes Commissions Nautiques (AO1) et des parcs étrangers

La sécurité maritime au sein et aux alentours du parc

- Prendre en compte la sécurité de navigation dans le parc: espacement, balisage
- Eviter les éventuels engins explosifs dans l'implantation du parc

Des propositions complémentaires pour pérenniser la filière

- Evaluer de façon transparente la ressource halieutique en vue de pérenniser les pêches pratiquées (bateaux < 15 m)
- Contribuer à des projets d'amélioration de la pêche professionnelle locale (valorisation produits, modes de propulsion), en particulier via le fléchage de la taxe spécifique à l'éolien

L'environnement, le paysage et le tourisme

Nos engagements

L'amélioration des connaissances environnementales sur la zone

- Partager les résultats des études avec les associations et soutenir de nouvelles études
- Mettre à profit l'expertise complémentaire sur l'impact acoustique pour adopter des mesures de réduction du bruit plus efficaces

L'évaluation de l'attractivité touristique de la Région

- Approfondir la connaissance des effets du projet sur le tourisme (REX, voyages d'études, perspectives pour le tourisme industriel, étude d'impact ...)
- Créer les conditions pour que les acteurs locaux du tourisme puissent tirer profit du développement du parc

L'impact paysager du parc

- Mettre à disposition les outils de simulations visuelles réalisés pour le débat (expositions, présentations d'experts, outils complémentaires,...)

Le respect des orientations du Conseil de Gestion du Parc Naturel Marin

Les suites de la concertation: Calendrier



04-07/2015

**Débat
Public**



10/2015

Compte-rendu CPDP et bilan du DP



12/2015

Décision du maître d'ouvrage

Enquête publique
(2 mois)



**Instruction dossiers
d'autorisations**

Décision finale
d'investissement



**Instances de suivi et de concertation préfectorales
(7 groupes de travail)**

Une équipe projet mobilisée pour dialoguer avec le public

- Mise en place d'outils d'information (site internet, journal du projet)
- Réunions de travail et d'information grand public
- Partage de résultats et voyages d'études
- Participation aux événements locaux

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)

Philippe Perrais, directeur adjoint

Mairie du Tréport

Laurent Jacques, 1^{er} adjoint

- | Préambule : les enseignements du débat mobile
- | L'expertise complémentaire de la CNDP : quel impact sonore de l'éolien en mer ?
- | Haute-Normandie et Picardie : quels projets de territoire, avec ou sans le parc de Dieppe – Le Tréport ?
- | Pêche et éolien en mer : quelle conciliation possible ?
Quelle pertinence d'une zone alternative de moindre impact ?
- | **Le débat, quels enseignements pour la suite de la concertation ?**

Plus que 3 jours de débat !

Exprimez-vous sur notre site internet

Visitez l'exposition du débat à la médiathèque de Mers-les-Bains

Commission Particulière du débat public

Projet de parc éolien en mer de Dieppe – Le Tréport

21 avenue des canadiens, 76420 Le Tréport

Tel. 02 77 23 44 33 - eolienmer-pdlt@debatpublic.fr

<http://eolienmer-pdlt.debatpublic.fr/>

<http://www.facebook.com/eolienmer-pdlt.debatpublic>

https://twitter.com/eolienpdlt_dp



Commission nationale
du débat public

**Vous donner la parole
et la faire entendre.**